

1^{ER}-3 SEPT

Fête Patronale
Le comité des fêtes distribuera des tickets de ma-nège samedi 2 septembre de 10h30 à 12h à la salle Annick Irlinger pour les enfants Samoisiens jusqu'à 12 ans.
Place de la République

3 SEPT.

Concours de pêche organisé par le Grand Barbeau 7h
Les plâtreries

16 SEPT. 1^{ER} OCT.

Exposition du sculpteur Guillaume Dui Nguon mercredi, jeudi, samedi de 16h à 19h et dimanche matin de 10h à 12h
Foyer Django Reinhardt

2-8 OCT.

Semaine Bleue
Pièce de théâtre « La Mouche » pour les enfants de l'école élémentaire et de grande section de maternelle. Les Samoisiens de plus de 70 ans sont les bienvenus.
Jeudi 5 Oct. 14h30
La Samoisienne

6 OCT.

Les Briardises
« Sexe, arnaque et tar-tiflette »
20h30
La Samoisienne

7 OCT.

Les Briardises
« Bonjour Ivresse »
20h30
Rés. à partir du 1er sept. au 06 64 65 01 49
gah-briardises.com
Tarif : 15€

**QUAND SAMOIS
INSPIRE LES
PEINTRES**

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la commune et les Amis de Samoïs mettent à l'honneur le lien entre le village et les peintres impressionnistes. Au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le nouveau mouvement impressionniste se répand en province, partout où les paysages sont prétextes à déployer ce qui alors est une véritable révolution luministe. Signac, Marquet, Veyrassat, Morisot, Redon, Cuisinier, Guillaumin, Van Blaaderen, Glackens, Utrillo, ou Camoin, se laissent inspirer par Samoïs, tant et si bien qu'ils y séjournent régulièrement et partagent ce temps de villégiature et de travail en extérieur avec des gens des lettres et du monde de la musique. Samedi 16 septembre, en plus d'une visite de l'église, deux promenades «dans les pas des peintres en bord de Seine» seront commentées par Cyrille de Gunzburg, spécialiste de la peinture de 1870 à 1970. Un livret, édité par la commune, sera distribué gratuitement pendant les promenades et dans les anciens locaux de l'ALSH au sein du Foyer Django Reinhardt où se tiendra l'exposition de Guillaume Dui Nguon.



Directeur de la publication :
Michel Chariau
Coordination :
Anne-Sophie Michat
Denis Montel

Rédaction :
Mairie de Samoïs-sur-Seine
Place de la République
77920 Samoïs-sur-Seine
01 64 69 54 69
mairie@samois-sur-seine.fr
www.samois-sur-seine.fr
www.facebook.com/villagedesamois

1^{ER} SEPT.

Forum des Associations
17h-20h
Foyer Django Reinhardt



22-24 SEPT.

SAM SAM Festival
Début vendredi 18h
Place de la République



27 SEPT.

Repas des Aînés
12h
La Samoisienne





SAMOIS, VILLAGE D'ARTISTES

Samois-sur-Seine est un village d'artistes, preuve en est une fois de plus avec le passage estival d'Invader. Le célèbre artiste et mosaïste Français qui a pour habitude d'installer spontanément ses pixel arts un peu partout dans le monde, à Paris surtout, mais aussi à Hong Kong, à Los Angeles... est intervenu à Samois.

Il a installé sur la façade d'une maison, dans la plus grande discrétion, une mosaïque noire et blanche d'un Django Reinhardt semblant jouer Minor Swing à la fenêtre. Une installation qui s'inscrit dans un projet plus vaste puisque Invader dit avoir fait du Pays de Fontainebleau son nouveau terrain de jeu. Au cœur du village aussi, les installations artistiques se multiplient. Le Collectif Indigène a investi les anciens locaux de l'ALSH au sein du Foyer Django Reinhardt. Les trois salles ont été transformées respectivement en un Petit Salon lecture, un cabinet de Curiosités locales et un Atelier d'art et d'essai qui accueille des artistes. Après le sculpteur Steven Olivi en juin et juillet, c'est au tour de l'artiste plasticien Guillaume Dui Nguon d'y installer ses sculptures du 16 septembre au 1^{er} octobre. Il sera suivi par David Loeb (peintre) et Anne Servanton (céramiste) du 7 au 22 octobre. Au fil des années le Collectif Indigène a animé divers lieux de façon éphémère : la Samoisienne, la salle des mariages, l'écluse, le

CULTURE



théâtre de Fontainebleau, le Manoir de Bel Ébat... À l'occasion de chaque grande expo Art-contrast, c'était aussi des animations-spectacles, conférences, ateliers, un petit marché-découverte avec des objets de créateurs. L'exposition sera ouverte les mercredi, jeudi, samedi de 16h à 19h et dimanche matin de 10h à 12h.

VOIRIE

Afin de ralentir la vitesse excessive de certains automobilistes, des places de stationnement ont été dessinées sur la voirie rue de Courbuisson, rue Maximilien Lambert et route du Cèpe. À ces endroits, merci de respecter ces marquages et de ne plus stationner sur les trottoirs. Les effets sur la vitesse ont déjà été observés par les riverains. Dans le courant du deuxième semestre, une écluse sera également installée à l'entrée de l'avenue de la Libération, comme prévu dans le plan de circulation. Enfin, une portion de la rue Fouquet et de la rue de Courbuisson feront l'objet d'une réfection.

ÉDITO

BONNE RENTRÉE

C'est pour beaucoup le retour des vacances, alors, bon courage pour cette reprise... Vous allez lire dans ce Samois Infos la richesse de notre actualité. La première des préoccupations, celle qui a animé tout notre mois d'août, ce sont bien sûr les nouveaux horaires de cars. Les « organisateurs » n'ont pas voulu entendre les observations que nous avions formulées dès le mois de mai, lorsque nous avons découvert ce nouveau projet, élaboré en dehors de toute concertation. Nous avons tous pu constater les résultats. Depuis, de nombreux échanges téléphoniques et messages ont permis de recadrer quelques imperfections, et nous attendons une réunion de concertation - enfin - où les intéressés, TRANSDEV en particulier, devraient nous proposer des améliorations fondamentales pour rétablir la confiance des usagers dans ce transport collectif fonctionnel que tout le monde attend. Vous constaterez également que les préoccupations environnementales guident notre action, que ce soit dans le domaine de l'eau, des espaces verts, des déchets, de la gestion des déchets du cimetière... À ce sujet, l'application de la notion de « zéro phyto », dont nous sommes fiers, nous conduit malheureusement à certaines périodes de l'année, à un envahissement de la végétation qui profite de cette absence de traitement pour envahir les allées. Nous allons y remédier progressivement, mais il est impossible de tout faire en même temps. Bon courage à toutes et tous pour cette rentrée.

MICHEL CHARIAU

La volonté de répondre à ces trois objectifs - durabilité, équilibre, satisfaction des besoins - a été le fil rouge pour la consolidation de sa feuille de route 2023 de l'équipe municipale confrontée à des contraintes environnementales considérables.

Ainsi, les options budgétaires votées par le Conseil Municipal ont été élaborées en fonction des évolutions réglementaires et du contexte inflationniste d'une part, et d'autre part, adaptées aux capacités financières de la commune. À cet effet, le budget 2023, sur lequel repose le fonctionnement au quotidien des services à la population, l'entretien du patrimoine communal et le développement des infrastructures, traduit la volonté affichée de l'équipe municipale et son sens des responsabilités.

Les éléments chiffrés de ses deux composantes - section de fonctionnement et section d'investissement - traduisent les choix réalisés en fonction de la capacité financière de la commune et le poids des principaux services relevant de la gestion municipale.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement, en augmentation de 6%, par rapport à l'année précédente, soit 2 433 062 €, affiche une relative

BUDGET 2023

Trois objectifs : durabilité, équilibre, satisfaction des besoins

stabilité, notamment du fait du retard pris par certaines opérations et des contraintes d'équilibre financier. La finalisation du Pôle Enfance en 2023 et le remboursement par anticipation du prêt relai de 500 000€ souscrit pour le financement de sa construction, marquera dans les prochaines années, le retour à une capacité d'emprunt et au lancement de nouveaux projets actuellement en phase d'étude.

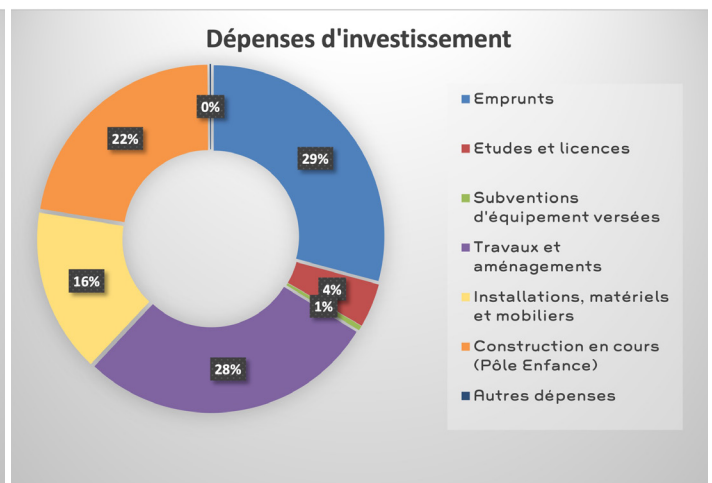
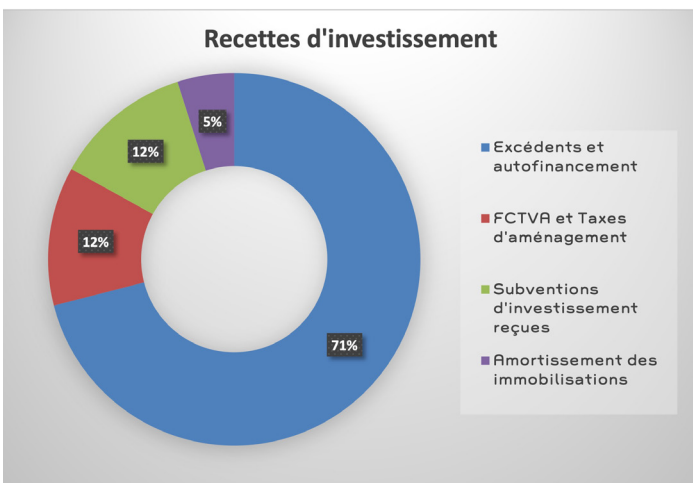
Trois blocs se dégagent au titre des dépenses d'investissement : le remboursement des emprunts, l'achèvement du Pôle Enfance et les travaux, aménagements et installations, parmi lesquels :

- la rénovation du patrimoine dont la réfection de la cour et de la toiture de l'école maternelle ainsi que le ravalement de l'école élémentaire,
- la rénovation et la sécurisation de la voirie communale dont la programmation de la lère

tranche de travaux sur le quai Roosevelt,

- l'aménagement d'une aire de jeux et d'un espace extérieur annexe au Pôle Enfance (terrain des Béreaux).

Le remplacement des chaudières à l'école élémentaire, au presbytère, à la mairie. Les dépenses d'investissement 2023 sont intégralement financées par des recettes provenant des ressources propres de la commune et la mobilisation de subventions d'équipement, sans recours à l'emprunt.

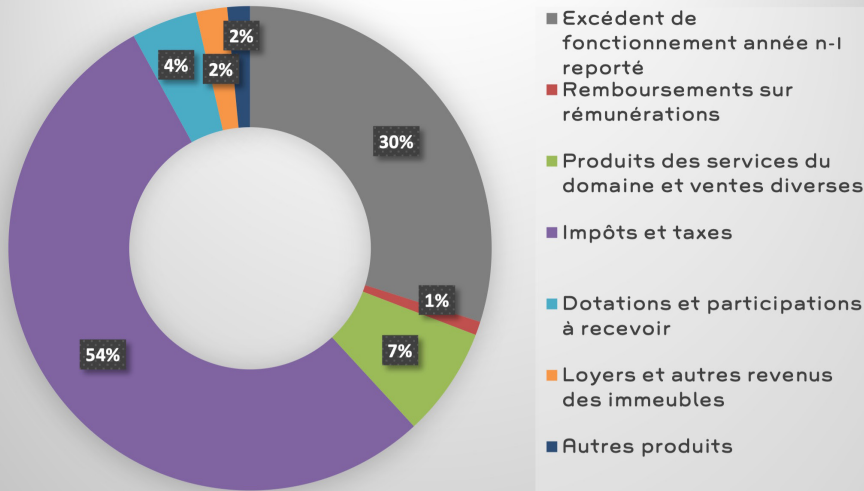


LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

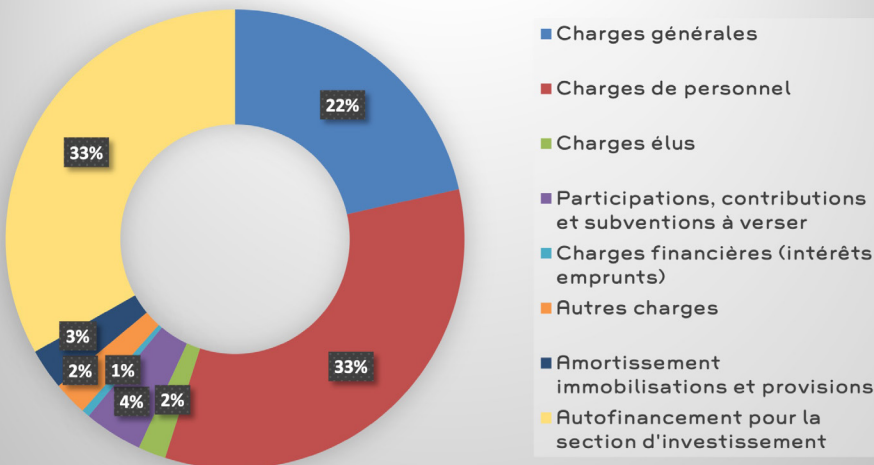
Elle enregistre pour 2023 une hausse de près de 13% par rapport à 2022, pour atteindre la somme de 4 407 313€.

La répartition par nature, en dépenses, de cette enveloppe met en évidence la part consacrée à trois domaines : les charges à caractère général, les frais de personnel, l'autofinancement affecté aux investissements. En recettes, les impôts demeurent la source première des ressources de la commune.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



ECOLES : UN NOUVEAU TNI

La 5^{ème} classe de l'école élémentaire Alfred Binet a été dotée d'un nouveau Tableau Numérique Interactif (TNI) dernière génération. Installé durant les grandes vacances, cet outil, intuitif et tactile, permettra à l'enseignante nouvellement nommée d'utiliser le numérique à des fins pédagogiques de manière optimale.



UN ESPACE VERT POUR LA PETITE CRÈCHE ET L'ALSH

L'extérieur du Pôle Enfance étant

restreint, le terrain communal se situant Sentier des Béreaux, juste à côté du Pôle Enfance a été aménagé. Il est à noter que pour les travaux, la commune a été subventionnée à hauteur de 10% par la CAF et que la PMI a validé l'utilisation de ce nouvel endroit. L'aménagement a été pensé en plusieurs espaces : le chemin sensoriel permettra aux petits Samoisiens d'appréhender le toucher sur diverses textures, le bac à sable (avec du sable de Fontainebleau) leur rappellera les jeux de plage, le terrain multi jeux d'adresse affutera leurs lancers et leur dextérité et la pergola les accueillera à l'ombre pour développer l'enfui, le farniente et le repos. Tout cela dans un écrin de verdure permettant les jeux individuels et collectifs en extérieur ! Nos professionnels de l'enfance ont utilisé ce nouveau lieu dès le début des grandes vacances et foisonnent de nouvelles idées pour que celui-ci devienne un petit paradis pour les enfants.



GESTION ÉCOLOGIQUE DE L'ILE DU BERCEAU

Les actions mises en place pour préserver cet espace de biodiversité.

L'île du Berceau appartient à une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I. La commune entend protéger la biodiversité de cet espace ouvert à la promenade mais protégé du fait de sa richesse en faune et flore, tout en luttant contre le réchauffement climatique. Un plan de gestion a été défini avec l'aide de Seine et Marne Environnement. Sur la rive côté Seine, on laisse s'installer une ripisylve (forêt de rive) sur la berge. Le cheminement est régulièrement dégagé pour les promeneurs et l'accès aux bancs. Sur la rive du côté de l'Avauterre, on préserve la ripisylve existante. La zone prairiale de l'île est divisée en deux zones tondues alternativement une fois par an. Enfin, un plan d'élimination de la Jussie dans l'Avauterre a été élaboré et l'hiver prochain, il est envisagé d'intervenir sur la Renouée du Japon. Un suivi des espèces animales et végétales est assuré sur l'île du Berceau dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

FRELONS ASIATIQUES

La commune de Samois poursuit ses efforts dans la lutte contre la prolifération du Frelon asiatique à pattes jaunes (tueur d'abeilles). Depuis le printemps, près de 450 reines ont été capturées grâce au piégeage collectif des Samoisiens. Désormais, la destruction des nids de Frelons Asiatiques sera prise en charge :

- à votre domicile, par la commune ;
- sur le domaine public, par la CAPF (communauté d'agglomération).

Les interventions seront assurées par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du 77, nous garantissant de bonnes pratiques de protections environnementales. Ensemble, soyons vigilants et signalons tous les nids en Mairie

DÉCHETS : CE QUI CHANGE EN 2024

À partir de janvier 2024, les biodéchets devront être triés à la source et il ne sera plus possible de les mettre dans le bac marron.

En 2022, les samoisiens ont produit 311 kg d'ordures ménagères par habitant, ce qui nous classe en 3^{ème} position des communes « les plus productives de déchets ménagers » du territoire du SMICTOM (la moyenne en Ile de France est de 275 kg par habitant). Nous avons donc beaucoup de progrès à faire. Les déchets dits ménagers résiduels contiennent environ 32% de biodéchets (déchets non dangereux biodégradables de jardin, les déchets alimentaires ou de cuisine). Une partie de ces déchets peut être évitée si on limite le gaspillage alimentaire. Les autres doivent être valorisés. Leur incinération est sans intérêt et surtout très coûteuse car ils contiennent une grande quantité d'eau. En revanche, les biodéchets représentent une ressource importante tant en matière fertile dans les jardins et les champs qu'en énergie en filière de méthanisation, il est donc nécessaire de les valoriser. La loi du 10 février 2020, relative à la lutte

contre le gaspillage et à l'économie circulaire, impose la généralisation du tri à la source des biodéchets pour les ménages à partir du 1er janvier 2024. Par tri à la source il faut comprendre que cette tâche est de la responsabilité de chacun. L'année prochaine il ne sera plus possible de mettre les biodéchets dans le bac marron. À cette obligation légale s'ajoutera une nouveauté technique. Le SMICTOM doit lancer pour 2024 un nouveau marché de collecte. Les véhicules de ramassage actuels qui autorisent les bacs bi-compartmentés vont disparaître. Cet événement qui nous contraint de revoir le principe de notre collecte, est plutôt une bonne nouvelle. Avec des véhicules standards le marché de la collecte est beaucoup plus ouvert ce qui devrait permettre d'en maîtriser plus facilement les coûts. Nous devons donc abandonner les bacs actuels pour d'autres à compartiment unique.



LE CIMETIÈRE DE SAMOIS SE MET AU VERT

La commune et le SMICTOM s'associent dans une démarche de réduction des déchets. D'ici la fin de l'année, des composteurs seront installés au cimetière afin d'y déposer les végétaux fanés. Par le processus de la décomposition, ceux-ci se transformeront en un amendement naturel qui pourra être utilisé dans les massifs de la ville. De plus, les jardinières et pots réutilisables seront mis de côté, sur une table, pour que les usagers puissent les utiliser et éviter le gaspillage. Il sera donc demandé aux usagers du cimetière de trier : séparer les végétaux fanés, les pots et les autres déchets. À l'heure où les matières premières non

renouvelables se raréfient, où la production de déchets augmente et où le traitement des déchets coûte de plus en plus cher ; les collectivités proposent des solutions pour agir de façon responsable. Vous aussi adoptez le bon geste :

- Végétaux fanés dans les composteurs
- Pots et jardinières réutilisables à déposer sur la table mise à disposition
- Fleurs en plastique, pots et jardinières cassés, ... dans les poubelles «bordeaux».
- Films plastique (sacs de terreau), bouteilles et bidons vides en plastique, ... dans les poubelles «jaunes».

NOUVEAUX HORAIRES DE BUS

Depuis le 1^{er} août 2023, ce n'est plus Losay, mais TRANSDEV qui est en charge des transports pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF). Ce changement de prestataire intervient dans le cadre d'un appel d'offres sur tout le territoire de la CAPF dans le cadre du plan orchestré par Ile de France Mobilités qui a pour mission de développer l'offre de transport en commun. Les transports sont une compétence communautaire obligatoire, la CAPF a donc piloté cet appel d'offres conjointement pour les 26 communes de l'agglomération. Les nouveaux horaires et les changements sont détaillés sur samois-sur-seine.fr. Évidemment, la commune se réserve le droit de pouvoir discuter rapidement de certains circuits et de certains horaires qui risquent de ne pas correspondre aux besoins des Samoisiens.

DÉCÈS

Monique Berger nous a quitté cet été. Photographe animalière des insectes pour la plupart photographiés aux alentours de Samois, elle nous a émerveillé en publiant plusieurs livres sur ce monde merveilleux. Elle en laisse un troisième « Métamorphose » qui sortira en mars prochain.

Pianiste professionnelle et pédagogue infatigable, Françoise Menghini est également décédée le 25 juillet dernier. Elle a formé des dizaines d'élèves et leur a fait partager sa passion de la musique. Une cérémonie du souvenir en son honneur se tiendra à Samois en septembre.

URBANISME

À partir du 1^{er} septembre 2023, la demande de réalisation des copies des dossiers d'autorisation d'urbanisme sera facturée. Tarification : 0.20€ par feuille A4, et 0.40€ par feuille A3.

MÉDIA

20 minutes TV Ile de France a fait une halte à Samois. Découvrez leur reportage sur le village sur le site de la commune samois-sur-seine.fr dans la rubrique media.

CENDRIERS PUBLICS

Des cendriers ont été installés dans les espaces les plus fréquentés du village. En fonction des volumes recueillis, et en concertation avec d'autres acteurs concernés localement, la commune recherchera le meilleur moyen pour valoriser ce déchet par sa transformation.